

Le Naturaliste canadien

Directives aux auteurs

Le Naturaliste canadien est une revue de diffusion des connaissances dans les domaines des sciences naturelles et de l'environnement qui publie, en français, des articles portant sur des sujets nord-américains. La revue publie 2 numéros par année et occasionnellement des numéros spéciaux, disponibles en version imprimée ou électronique. Les articles sont originaux et présentent des observations de naturalistes, des résultats d'inventaire ou de travaux de recherche; ils peuvent aussi prendre la forme d'une revue de littérature ou d'une réflexion sur un thème relatif aux sciences naturelles ou à l'environnement. Les articles sont destinés à un large public, composé en particulier de scientifiques et de naturalistes. *Le Naturaliste canadien* est également le bulletin de liaison des membres de la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada. Aussi, nous invitons les auteurs à utiliser le langage le plus accessible possible et à illustrer leur texte avec des photos. Chaque manuscrit reçu fait l'objet d'une évaluation par les pairs.

Les manuscrits soumis au *Naturaliste canadien* :

- sont de format 21,5 cm x 28 cm (8 ½ po x 11 po), avec marges de 2,5 cm (1 po);
- sont rédigés à double interligne partout, avec une police Times New Roman ou Arial de 12 points;
- le texte est justifié à gauche, sans alinéa au début des paragraphes; la pagination se fait au bas à droite;
- le manuscrit compte tout au plus 30 pages, excluant les illustrations et les tableaux;
- les parties du texte s'enchaînent sans saut de ligne ou de page;
- si un article comporte des caractères spéciaux, ajouter une note pour qu'ils soient bien identifiés;
- la première page débute par le titre, suivi du nom des auteurs, d'un bref texte indiquant leur affiliation, d'un résumé français d'au plus 200 mots, d'un résumé anglais et de 5 mots clés qui suivent chaque résumé dans la langue de celui-ci. Viennent ensuite les sections suivantes : l'introduction, une description de l'aire d'étude et des méthodes utilisées, les résultats, une discussion et, au besoin, une conclusion. Les remerciements et la liste des références complètent les articles. Les sections peuvent comporter des sous-sections de deux niveaux (voir ci-dessous);
- le système international d'unités (SI) prévaut sur le système impérial. Toutefois, si l'auteur juge important d'utiliser le système impérial, il devra mettre ces valeurs entre parenthèses, après les valeurs en SI.

Les dictionnaires usuels constituent les principaux outils de référence de même que le *Grand dictionnaire terminologique* et la *Banque de dépannage linguistique* de l'Office québécois de la langue française (OQLF), *Noms et lieux du Québec* de la Commission de toponymie et le *Multidictionnaire de la langue française* de Marie-Éva de Villers (Québec/Amérique). Les auteurs se réfèrent à la liste de la faune vertébrée du Québec pour nommer les animaux lorsque les espèces traitées y apparaissent [<http://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/vertebree/#listes>].

Directives détaillées

1. La présentation

- 1.1 Le titre doit être court. Il peut inclure le nom latin de l'organisme si celui-ci est peu connu ou si l'on traite de taxinomie.
- 1.2 Le résumé doit comporter un maximum de 200 mots; il est suivi d'une traduction en anglais fournie par l'auteur (Abstract).
- 1.3 Les 5 mots clés, présentés par ordre alphabétique, résument le contenu de l'article tout en complétant le titre. Ils s'insèrent à la suite des 2 résumés dans la langue de celui-ci.
- 1.4 Prévoir des sous-sections qui découpent le texte et résument les grandes idées. Éviter les paragraphes trop longs.
- 1.5 Prévoir des tableaux et des illustrations (photos, graphiques, cartes, etc.) et les accompagner d'une légende explicative (voir plus ci-dessous).

2. Les caractères et les styles

- 2.1 Utiliser les caractères gras pour indiquer le titre (centré) et les sections (alignées à gauche); utiliser le gras italique

uniquement pour la sous-section de premier niveau et l'italique uniquement pour les sous-sections de deuxième niveau, lesquelles doivent être alignées à gauche avec une tabulation. Exemple :

Section (alignée à gauche)

Sous-section, premier niveau

Sous-section, second niveau

- 2.2 Ne pas utiliser le soulignement, à moins que votre logiciel ne vous laisse d'autre choix (italique, etc.).
- 2.3 Dans le corps du texte, les tableaux et les légendes, utiliser l'italique pour les mots étrangers et les expressions ou mots latins non francisés, pour marquer une insistance ainsi que pour les titres de publications (voir le tableau des expressions et mots latins et leur abréviation à la fin des directives détaillées).
- 2.4 Ne pas utiliser la majuscule pour les noms de plantes ou d'animaux en français (p. ex. : l'épine-vinette, le bruant des neiges). Par contre, utiliser la majuscule initiale pour le genre et l'espèce des noms latins (p. ex. : *Berberis vulgaris*, *Plectrophenax nivalis*, *Thypha* spp.).
- 2.5 Pour tous les manuscrits, indiquez, entre parenthèses, le nom latin des organismes lors de leur première mention dans le corps du texte (p. ex. *Alces alces*). Pour les manuscrits portant sur la taxinomie, mentionnez le nom latin de l'organisme à sa première apparition, dans le résumé ou le corps du texte, suivi, à la première mention, de celui de l'auteur et de la date de description (p. ex. *Pauropus lanceolatus* Remy, 1956 et, pour un transfert générique, *Calligrapha philadelphica* [Linné, 1758]). Pour plus de détails, consultez le code de la Commission internationale de nomenclature zoologique (disponible en ligne à : <http://www.nhm.ac.uk/hosted-sites/iczn/code/>). Dans tous les cas, utilisez l'italique uniquement pour le nom du genre et de l'espèce. Pour les catégories supra-génériques, suivez la disposition adoptée des catalogues reconnus, (p. ex. Löbl, I. et A. Smetana (édit.), 2010. Catalogue of palaeartic coleoptera, volume 6, Chrysomeloida. Apollo Books, Stenstrup, 924 p.).
- 2.6 Saisir les titres, sections et sous-sections avec la majuscule initiale seulement, sauf pour les sigles qui doivent être en majuscules. Toutefois, le sigle peut être utilisé seul qu'après que ce qu'il représentait d'abord été nommé au long.
- 2.7 Les accents sur les majuscules doivent apparaître partout.
- 2.8 Tous les nombres s'écrivent en chiffres sauf en début de phrase.

3. Les notes de bas de page

Autant que possible, éviter les notes de bas de page. Toutefois, elles paraîtront à la fin de l'article si elles s'avèrent indispensables. L'appel de note²¹ est indiqué par un chiffre en exposant (sans parenthèse) placé immédiatement après le mot (sans espace). La note de bas de page s'écrit ainsi, avec un tabulateur (→) après le chiffre et le point, exemple :

21.→ La présentation des notes se fait dans l'ordre numérique, en fin d'article.

4. L'espacement avant et après les principaux signes de ponctuation et autres signes ou symboles

- L'espacement suit les directives proposées par l'Office québécois de la langue française, disponibles en ligne à : http://66.46.185.79/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=2039. Une précision s'impose dans le cas des deux-points qui ne sont ni précédés ni suivis d'un espace lorsqu'il s'agit d'une référence à un site Internet, exemple : <http://www...>

5. Les citations

Pour les citations courtes placées dans le texte, utiliser les guillemets français en forme de chevrons : «~mot~»; «~Phrase.~».

Pour une citation plus longue, l'auteur doit la placer en retrait dans le texte; les guillemets deviennent alors inutiles, mais la citation est en caractères plus petits et le nom de l'auteur est indiqué à la fin du paragraphe.

Exemple fictif :

[...] Si nous choisissons pour une citation plus longue de la placer en retrait dans le texte, les guillemets deviennent inutiles, mais le texte est alors en caractère plus petit et le nom de l'auteur est indiqué à la fin de la citation. Si cette citation en retrait comporte elle-même une citation, nous utiliserons alors les chevrons comme guillemets. (Desmartis et Gadbois, 1995)

6. Les ligatures

Les voyelles « a » et « o » doivent être soudées avec le « e » qui les suit (c'est la ligature), sauf dans les mots moelle, moelleux, moellon et moere, dans les mots accentués (p. ex. : goéland, poêle) et dans certains noms propres d'origine étrangère (p. ex. : Froelich, Boer). Nous écrivons donc par exemple, bœuf, cæcum, cœur, curriculum vitæ, ex æquo, fœtus, nœud, œdème, œil, œsophage, œuf, etc.

7. Les tableaux et illustrations

7.1 Les tableaux préparés avec le logiciel Word s'insèrent à la fin du manuscrit, sur des pages séparées, à la suite des références et de la liste des légendes des figures. Chaque illustration (graphiques, cartes, dessins, photos, etc.) doit être transmise dans un fichier unique, distinct de celui du texte principal. Il en va de même pour les tableaux préparés avec le logiciel Excel que nous déconseillons dans la mesure du possible.

Les tableaux et les illustrations paraissent en noir et blanc en version imprimée; les auteurs doivent donc les préparer en s'assurant de leur compréhension. Les figures paraissent en couleur dans la version électronique et les tirés à part remis aux auteurs.

Dans le corps du texte, on doit faire référence à chaque tableau ou illustration, normalement entre parenthèses (p. ex. : (tableau 2); (figure 1)) de façon que la maison d'édition puisse les placer le plus près possible de leur mention lors de la mise en page. Noter que toutes les illustrations dont il est question dans le texte sont appelées figures et sont numérotées consécutivement.

Les graphiques créés par des logiciels comme Excel doivent être accompagnés de toutes les valeurs numériques qui ont servi à les créer et les documents doivent être libres de tout lien.

7.2 Les photos transmises sous format de fichiers numérisés doivent être à haute définition, en format EPS, TIFF, JPEG ou PSD (Photoshop). Pour plus d'information, voir en dernière page la note intitulée « Les photos à haute définition ».

7.3 Tous les tableaux et les illustrations doivent être numérotés et accompagnés de légende. La légende des tableaux se place au-dessus de ceux-ci; la liste des légendes des figures s'insère dans le texte, sur une page séparée, à la suite des références. En outre, le crédit photo doit apparaître, entre parenthèses, à la fin de la légende de chaque figure.

7.4 Lors de l'envoi de photos, de négatifs ou de diapositives à faire numériser par l'éditeur, indiquer le haut et la droite des illustrations par une flèche (↑) (→) pour en déterminer l'orientation, afin d'éviter toute confusion.

7.5 Tous les symboles utilisés pour les graphiques ou les cartes géographiques doivent être expliqués dans la légende et doivent être bien distincts les uns des autres. Il faut prévoir que les illustrations seront peut-être réduites. Ainsi, une fois réduit, le texte des illustrations devrait avoir au moins 1 mm de hauteur.

Indiquer l'échelle et la source des cartes géographiques.

7.6 Indiquer le nom de tout logiciel spécialisé peu courant dans une note à la fin de l'article.

8. Les références bibliographiques

Dans le corps du texte, indiquer les références ainsi : (Corbeil et Archambault, 2002; Simon, 2005 : ordre chronologique); (Guénette et collab., 2001); (Froelich et McNabb, 1984).

Dans la liste des références, écrire au long le nom des revues et des organismes.

Pour chaque référence, écrire dans l'ordre :

- **le nom de l'auteur**, avec la majuscule initiale. Le nom est suivi d'une virgule et des initiales de l'auteur, chacune suivie d'un point. S'il y a plusieurs auteurs, les initiales des auteurs suivants précèdent leur nom, la conjonction « et » précédant les initiales et le nom du dernier auteur, même lorsque l'article est en langue anglaise (voir exemples). Ne pas utiliser les majuscules « forcées » (*caps lock*) pour les noms des auteurs. Ne pas séparer les initiales par un espace : Froelich, H.A. et D.H. McNabb;
- **l'année de parution**, précédée par une virgule et suivie d'un point;
- **le titre du livre ou de l'article**, en caractères normaux, suivi d'un point;
- **dans le cas d'un article, le nom de la revue** dont il est tiré, suivi d'une virgule;
- **dans le cas d'un livre, le nom de la maison d'édition**, suivi d'une virgule, le nom de la ville où le livre est édité, suivi d'une virgule, et le nombre de pages que comporte le livre suivi de l'abréviation p et d'un point;
- **dans le cas d'un article, le numéro du volume de la revue**, suivi de deux-points (:) et de la mention des pages correspondant à l'article cité, suivie d'un point;
- si un article est tiré d'un livre, le titre de celui-ci est suivi de l'expression « Dans : » (même lorsque l'article est en langue anglaise), du nom des éditeurs et leurs initiales et de l'abréviation « édit. » entre parenthèses et d'un point. Viennent ensuite le titre du livre, suivi d'un point, le nom de la maison d'édition, suivi d'une virgule, le nom de la ville où elle se trouve, suivi d'une virgule et, à la fin, les pages de l'article précédées de « p. ».
- Pour ce qui est des articles parus dans *Le Naturaliste canadien* depuis 1995, indiquer le volume et le numéro de la revue, entre parenthèses, puisque chaque numéro d'un volume commence à la page 1.

- Dans les références, l'usage de l'italique est réservé aux noms latins.
- Ordonner les références par ordre alphabétique croissant du nom du premier auteur et ensuite par ordre chronologique croissant. Lorsqu'un même auteur signe plusieurs articles, commencer par ceux où il y a un seul auteur, puis citer ceux où il y a 2 auteurs et enfin tous les autres par ordre chronologique.

Exemples :

- Barrette, C., 2000. Le miroir du monde : évolution par sélection naturelle et mystère de la nature humaine. Éditions MultiMondes, Québec, 337 p.
- Boivin, B., 1980. Survey of Canadian herbaria. *Provancheria*, 10, 187 p.
- Boivin, B., 1992. Les Cypéracées de l'est du Canada. *Provancheria*, 20, 230 p.
- Courtois, R., 2003. La conservation du caribou forestier dans un contexte de perte d'habitat et de fragmentation du milieu. Thèse de doctorat, Université du Québec à Rimouski, Rimouski, 350 p.
- Courtois, R. et J.-P. Ouellet, 2007. Modeling the impact of moose and wolf management on persistence of woodland caribou. *Alces*, 43 : 13-27.
- Courtois, R., J.-P. Ouellet, L. Breton, A. Gingras et C. Dussault, 2002. Effet de la fragmentation du milieu sur l'utilisation de l'espace et la dynamique de population chez le caribou forestier. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Québec, 44 p.
- Courtois, R., L. Bernatchez, J.-P. Ouellet et L. Breton, 2003. Significance of caribou ecotypes from a genetic viewpoint. *Conservation Genetics*, 4 : 393-404.
- Fassler, C.R., 1997. The American mussel crisis : effects on the world pearl industry. Dans : Cummings, K.S., A.C. Buchanan, C.A. Mayer et T.J. Naimo (édit.). *Conservation and management of freshwater mussels II : Initiatives for the future. Proceedings of a UMRCC symposium, 16-18 October 1995, St-Louis, Missouri. Upper Mississippi River Conservation Committee, Rock Island, p. 265-277.*
- Gauthier, B. et V. Lavoie, 1975. Limites hydrobiologiques au niveau de l'archipel de Montmagny, estuaire du Saint-Laurent. *Le Naturaliste canadien*, 102 : 653-662.
- Huot, M., 1995. Une espèce unique au Québec : le suceur cuivré. *Le Naturaliste canadien*, 119 (2) : 37-40.
- Savenkoff, C., A.F. Vézina, P.C. Smith et G. Han, 2001. Summer transports of nutrients in the Gulf of St. Lawrence estimated by inverse modelling. *Estuarine, Coastal and Shelf Science*, 52 : 565-587.

9. Références à des documents électroniques

9.1 Article de revue comprenant un système DOI :

El Harti, A., M. Saghi, J.-A.E. Molina et G. Teller, 2001. Production de composés indoliques rhizogènes par le ver de terre *Lumbricus terrestris*. *Canadian Journal of Zoology*, 79 : 1921-1932. doi:10.1139/cjz-79-11-1921.

9.2 Référence à un document non imprimé ou mis à jour régulièrement et disponible uniquement dans un site Web :

Colwell, R.K., 1997. Estimate S : Statistical estimation of species richness and shared species from samples. Version 5. User's guide and application. Disponible en ligne à : <http://www.viceroy.eeb.uconn.edu/estimates>. [Visité le 12-02-02].

9.3 Article de revue disponible en ligne seulement (identificateur DOI) :

van der Sanden, J.J. et D.H. Hoekman, 2005. Review of relationships between grey-tone co-occurrence, semivariance, and autocorrelation based image texture analysis approaches. [En ligne] *Canadian Journal of Remote Sensing*, 31 : 207-213. doi:10.1139/rs03-011.

10. L'expédition

Envoyer les textes, tableaux et illustrations directement au rédacteur **par courriel** à : lenaturalistecanadien@gmail.com.

Les illustrations volumineuses doivent être acheminées à l'aide du logiciel de partage de documents Dropbox (<https://www.dropbox.com/fr/>). Les auteurs y créent un dossier, téléchargent les fichiers et autorisent la direction de la revue à y avoir accès (lenaturalistecanadien@gmail.com).

Pour davantage d'information,

sur le contenu ou le fond, communiquer avec Michel Crête :

téléphone : 418 628-8258

lenaturalistecanadien@gmail.com

sur la présentation graphique, communiquer
avec Emmanuel Gagnon :

téléphone : 418 651-3885
ou 1 800 840-3029
egagnon@multim.com

Le Naturaliste canadien
Expressions et mots latins et abréviations

Expression ou mot latin	Abréviation	Signification française	Choix recommandé
<i>circa</i>	<i>ca</i> (parfois <i>c.</i>)	vers, environ	vers (pour une date) ou environ (pour un nombre)
<i>confer</i>	<i>cf.</i> (parfois <i>cfr</i> , <i>conf.</i>)	se reporter à, comparer à	<i>cf.</i>
<i>eodem</i>	—	au même endroit	<i>eodem</i>
<i>et alii</i>	<i>et al.</i>	et collaborateurs, et autres	et collab.
<i>exempli gratia</i>	<i>e. g.</i>	par exemple	p. ex. (au long dans le texte)
<i>fide</i>	—	sur la foi de	communication personnelle
<i>id est</i>	<i>i. e.</i>	c'est-à-dire	c.-à-d. (au long dans le texte)
<i>In</i>	—	dans	Dans (dans les références)
<i>sensu</i>	—	au sens de	au sens de
<i>verbi gratia</i>	<i>v. g.</i>	par exemple	p. ex. (au long dans le texte)

Les photos

Pour l'impression, la revue a besoin de photographies à haute définition, c'est-à-dire d'au moins 300 points par pouce (ppp) ou de 2 500 pixels de largeur. Comme la très grande majorité des photos affichées sur Internet ne comportent que 72 ppp (ou 450 pixels de largeur), elles ne peuvent pas être utilisées.

Pour les photos prises avec un appareil photo numérique, ce dernier doit avoir une capacité minimale de 4 mégapixels et être réglé pour qu'un minimum de 3 mégapixels soit utilisable pour la prise de photos.